Démentant les affirmations de la ministre de la Santé, une **étude** du **cabinet conseil KPMG** sur les perspectives de **marché de la biologie médicale en France** publiée en septembre 2014 fait état de la **financiarisation en cours du secteur et de sa consolidation**. Une tendance facilitée par la **disparition progressive des laboratoires de proximité**, permise notamment par l'**obligation d'accréditation** instituée par la **réforme de la biologie médicale**. Devant un tel constat le **syndicat Bioprat** demande une **remise à plat de la loi de réforme**, afin de sauvegarder un maillon essentiel du système de santé publique.

Alors que Marisol Touraine a réaffirmé ces dernières semaines l'efficacité de la réforme de la biologie médicale pour lutter contre la spéculation et les dérives financières, une étude émanant du cabinet conseil financier KPMG vient contredire, chiffres à l'appui, les propos de la Ministre.

Dans cet état des lieux du marché de la biologie médicale en France à destination des investisseurs potentiels, KPMG relève *"l'impact positif de l'évolution réglementaire sur la consolidation du marché"* , comprendre la concentration de l'activité autour de grandes structures financièrement plus rentables.

Le rapport indique par ailleurs qu'entre 2010 et 2014, la part de marché en valeur des laboratoires indépendants a chuté de 17 points, liant directement cette déprise des petites structures à l'instauration de l'obligation d'accréditation mise en place par la réforme de la biologie médicale défendue par Marisol Touraine. Il estime ainsi que *"les coûts et les efforts requis* (par l'obligation d'accréditation) *ont un impact majeur sur les plus petites structures de laboratoires, ce qui devrait pousser nombre d'entre eux à se mettre en vente et contribuera à l'accélération de la consolidation"*, mettant en perspective *"une évolution vers un système d'accréditation complète et obligatoire impactant leur viabilité à long terme"*.

Il est ainsi fait état d'une diminution du nombre de sites d'analyses de 1700 à 1200 entre 2012 et mi-2014, chiffre qui devrait chuter aux environs de 800 à l'horizon 2017.

Autrement dit, la réforme de la biologie médicale telle qu'elle a été promulguée signe effectivement la fin des laboratoires indépendants et porte un coup destructeur au modèle de santé publique de proximité.

En conséquence, le syndicat Bioprat demande une remise à plat de la réforme, pour que les mesures actuelles soient remplacées par des normes supportables, alternatives à l'accréditation, laissant aux biologistes la possibilité d'exercer leur mission sanitaire et répondre aux attentes du patient, permettant ainsi la survie d'une biologie de qualité et à dimension humaine.

Pour consulter l'étude KPMG, cliquez ici